

923.4171
R853m
1940



BIBLIOTHEQUE
SAINT-SULPICE MONTREAL

P922.41
R751 ma

.41

ma

Abbé ARTHUR MAHEUX
professeur à l'Université Laval

NOTES
SUR
ROUBAUD



*Etude lue au congrès de la Société Canadienne
d'Histoire de l'Eglise, à Kingston, octobre 1939.*

QUÉBEC 1940

Don de

L'Autheur

Abbé ARTHUR MAHEUX

professeur à l'Université Laval

NOTES
SUR
ROUBAUD



BIBLIOTHÈQUE
VANDERBILT

*Etude lue au congrès de la Société Canadienne
d'Histoire de l'Eglise, à Kingston, octobre 1939.*

QUÉBEC 1940

BUCHTO: 1011
TOPF: 12-11112

923.A171
R853m
1940

Notes sur Roubaud

et sur sa responsabilité dans la nomination de M. Briand
comme Evêque de Québec.

PAR

M. L'ABBÉ ARTHUR MAHEUX, M.A., L. ÈS L., D.TH.

Pierre-Joseph-Antoine Roubaud naquit à Avignon, le 28 mai 1724 ⁽¹⁾. Son père était catholique; sa mère était protestante, ainsi que tous les enfants, sauf Pierre. Il fait ses études chez les Pères Jésuites à Avignon. Résolu à se faire Jésuite, il entre au noviciat, à Avignon, le 7 septembre 1739, et le termine en 1741. Il enseigne dans divers collèges des Jésuites, de 1741 à 1745; il fait sa philosophie en 1745-1746; reprend l'enseignement de 1749 à 1753; il fait la troisième année de noviciat en 1753-1754.

Il passe au Canada en 1754; est affecté à la mission des Abénakis, de St-François-du-Lac, et, en 1756, il y prononce ses vœux de profès. En 1757, il accompagne un groupe d'Abénakis dans l'expédition de Montcalm contre le fort William-Henry.

Après la capitulation il devient, par sa conduite déréglée, un grave problème pour les Jésuites et pour le gouverneur Murray.

En 1764 il va à Londres; il contribue, par un mémoire, au règlement de l'affaire du papier-monnaie; il se donne un rôle plus large: il présente aux officiels de Londres quantité de mémoires sur les affaires religieuses, civiles, militaires, commerciales du Canada; il devient un agent secret, un espion; surtout il réclame sans cesse de l'argent, soit pour vivre, soit pour payer ses dettes, soit pour éviter la prison ou pour en sortir.

Emmené à la Haye, en Hollande, par l'ambassadeur anglais, comme secrétaire surnuméraire, il y est rejoint par la femme qu'il avait épousée à Londres, et qu'il fuyait. De retour en Angleterre, y jugeant sa situation intenable, il veut passer dans les pays-bas, finit par se rendre en France, où il est recueilli par les Sulpiciens, qui le soignent dans sa maladie et le ramènent à Dieu; il y meurt en 1787, probablement en novembre.

On comprend qu'un pareil personnage n'ait pas trop retenu l'attention de nos historiens: son caractère de religieux, le bien qu'il accomplit dans la première partie de sa vie, soit comme professeur, soit comme missionnaire; sa fin où heureusement il se réconcilie à Dieu, à sa foi chrétienne et

(1) La plupart de ces détails biographiques sont empruntés à De Roche-monteix, *Les Jésuites de la Nouvelle-France au XVIII^e siècle*, tome II, p. 143.

catholique, commandaient le respect; d'autre part son influence mauvaise est tellement certaine, que les historiens ne pouvaient pas l'ignorer; la plupart se sont contentés de glisser sur son rôle; tel F.-X. Garneau; Ferland en parle sans donner son nom; d'autres, comme Benjamin Sulte, Lemoine, le laissent dans une sorte de pénombre.

Brymner, en 1885, est le premier à montrer davantage le rôle de Roubaud. L'abbé Auguste Gosselin, dans son ouvrage sur *l'Eglise du Canada* entre dans plus de détails.

Roubaud mériterait une étude complète. Il était fort intelligent, bel orateur, ambitieux; il a laissé des mémoires où l'on trouve des vues ingénieuses sur divers problèmes; mais il était fourbe, incapable, apparemment, de contrôler ses passions, sa soif du plaisir, sa soif de l'argent. Il a causé un tort énorme à ses confrères, les Jésuites du Canada, à toute l'Eglise canadienne, à la Colonie canadienne. Il est donc impossible de méconnaître son rôle.

Le but de ce travail n'est pas de présenter cette étude complète; nous voulons seulement examiner un point, à savoir la responsabilité qui revient à Roubaud dans le retard que mit le ministère de Londres à reconnaître M. Briand comme évêque de Québec.

Nos historiens ont jeté cette responsabilité soit uniquement soit principalement sur le ministère anglais. Nous croyons que Roubaud fut le principal obstacle à se dresser en face de M. Briand.

Nous laissons délibérément de côté les questions suivantes: la bibliographie, manuscrite et imprimée, de Roubaud; les inexactitudes commises par tel ou tel historien; il faudrait une étude spéciale pour chacune de ces deux questions. Nous réduirons, même, les notes explicatives et les références au strict minimum.



Il a paru en 1937 un ouvrage où l'on reproche à nos gouverneurs anglais "leur admiration pour l'infâme apostat Roubaud" (2).

Aborder l'étude de notre problème avec cette idée, ce serait faire fausse route. En effet, l'opinion anglaise sur Roubaud est unanimement réprobatrice; on lui reconnaît du talent, mais on blâme sévèrement son caractère et sa conduite.

Haldimand, alors gouverneur aux Trois-Rivières, écrit: "C'est un cerveau brûlé et inquiet, qui, pesant le mensonge et la vérité dans une même balance, m'a donné plus de peine ici (aux Trois-Rivières) que la moitié du gouvernement".

Pour Carleton, c'est "un homme de génie, belle imagination, et écrivain d'une grande habileté; mais étranger à la vérité, sans aucune parcelle d'honneur ni d'honnêteté."

(2) *Emile Dubois, Le Feu de la Rivière du Chêne*. Un vol. 342 p. chez Labelle, St-Jérôme, 1937, page 38.

James Garden écrit de Roubaud: "L'habitude dans le crime et l'abandon de Dieu l'ont rendu parfaitement maître de la fourberie et du mensonge... Pour avoir de l'argent les crimes de toutes espèces ne l'effraient pas."

James Murray lui reconnaît un vice, celui d'une trop grande vénération pour le sexe.

Shelburne disait de lui: "Son caractère est très douteux, mais il est utile."

Shea, un Américain, écrit dans *Historical Magazine*: La lettre de Roubaud (Deplorable Case) "gives a poor opinion, indeed, of his ideas of right and honor." Les détails qui suivent donnent encore plus de poids à ce jugement.

Brymner, en 1885, disait: "Les rapports de Roubaud sont plus ou moins suspects à cause de son caractère"; il ajoute que Roubaud manquait complètement de principes.

Madame Ann Ferguson, sœur de James Murray, lui écrit, après avoir reçu la visite de Roubaud à son arrivée en Angleterre: "J'entends dire par plusieurs personnes venues de Québec qu'il (Roubaud) ne mérite pas la confiance que vous mettez en lui" (3).

Dartmouth, écrivant à Yorke, alors ambassadeur à la Haye, déclare que Roubaud demande plus qu'il ne mérite, qu'il s'est attiré, par ses propres indiscretions, le sort dont il souffre (4).

Parkman donne aussi son coup de griffe: "C'était, dit-il, un homme intelligent, digne de confiance du moment qu'il n'a pas de motif pour mentir" (5).

Cramahé, étant à Londres, en fait un portrait peu flatteur: "Un de ces jours je m'attends de le voir en prison, d'où il ne sortira pas aussi facilement que de son monastère" (6).

Rien donc, dans ces propos, ne trahit l'admiration; les Anglais ont vu en Roubaud, dès le début, un homme utile par les renseignements qu'il possédait, mais un être dangereux par ses indiscretions, et un fardeau lourd à porter, par suite de ses sempiternelles demandes d'argent.

★ ★ ★

Pour expliquer l'intervention de Roubaud dans la nomination de M. Briand il est indispensable de remonter aux années qui ont précédé la Cession du Canada à l'Angleterre.

Il appert que son intervention n'est due ni à sa qualité de religieux, ni à son titre de catholique, ni à une mission du gouverneur de Québec,

(3) Arch. Canad., *Letters of General Murray*; 6 nov. 1764.

(4) Arch. Canad., Q. 10, p. 248.

(5) Parkman, *Montcalm and Wolfe*, T. I. p. 514, en note.

(6) Arch. Canad., *Murray Papers*, vol. III, p. 264.

mais bien à son ressentiment à l'égard des autorités religieuses de Québec, à son désir de flatter l'opinion protestante, pour en tirer un bénéfice pécuniaire, à l'ambition d'être quelque part la mouche du coche.

Roubaud arriva à Québec en 1754. Pourquoi quitta-t-il la France? Pourquoi fut-il envoyé en Nouvelle-France? Aucun document, à date, ne l'explique clairement, mais on peut l'inférer du portrait que trace de lui le Père Camille de Rochemonteix ⁽⁷⁾.

"Si le jeune candidat (aux vœux) était laborieux, intelligent, d'un caractère décidé, cependant sa ferveur religieuse exagérée, son imagination ardente et peu réglée, son tempérament âpre, l'inégalité de son caractère et les graves imperfections de son jugement ne laissaient pas que de leur causer de sérieuses inquiétudes." (p. 144)

"Les archives de l'Ordre ont conservé les *notes* de ses supérieurs pendant cette période qui s'étend de 1742 à 1754. Elles sont à connaître: belle intelligence, grande aptitude au professorat, *prudence nulle ou presque nulle*. L'esprit de conduite n'est pas à la hauteur du talent; l'imagination du novice se retrouve dans l'homme fait." (p. 145)

Tempérament âpre, caractère inégal, manque de jugement, prudence presque nulle, voilà de quoi justifier les inquiétudes de ses supérieurs; voilà ce qui peut expliquer que Roubaud change souvent de collège: il passe, en sept années, par cinq maisons: Bourg-en-Bresse, Nîmes, Roanne, Mâcon, Carpentras.

Il n'est pas question de ses mœurs. Qui prit l'initiative de son envoi au Canada? Est-ce lui-même? Sont-ce ses supérieurs de France? Pressés de besoins, les jésuites de Québec durent recevoir avec plaisir cette nouvelle recrue. Venait-il à Québec avec un bon certificat ou une mise en garde, on ne le sait pas. On conçoit qu'un homme de cette sorte se serait mieux conservé dans les cadres du Collège de Québec que dans le milieu, assez élastique, des missions.

Mais le Père Aubry, missionnaire chez les Abénaquis de St-François-du-Lac, était âgé et réclamait un aide; on lui donna Roubaud, qui avait alors trente ans, et qui n'avait pas encore prononcé ses vœux solennels; il s'y préparerait sous la direction du Père Aubry, et les prononcerait en 1756.

La mission de St-François était alors dans un état assez déplorable; l'usage de l'eau-de-vie s'y était introduit, chez les jeunes surtout, au point de scandaliser un groupe d'anciens, qui résolurent d'aller se fixer sur l'Ohio ⁽⁸⁾. Cette intempérance des jeunes pouvait causer des désordres moraux plus graves encore, ce qui a pu influencer le jeune Roubaud.

Il dut apprendre très vite la langue abénaquise, puisque, plusieurs années plus tard, à Londres, il pouvait encore écrire une lettre aux Abénaquis, dans leur langue.

(7) *Op. cit.* Tome II, pages 144 et 145.

(8) Cf. De Rochemonteix, *op. cit.*, pp. 143-144, en note.

Les campagnes, qui furent ici l'écho de la Guerre de Sept ans, obligèrent Roubaud à accompagner ses sauvages dans leurs expéditions de guerre aux côtés des Français: on le voit en 1757, à Carillon, à William-Henry, à Québec; en 1759 il est de nouveau à Québec avec un groupe d'Abénaquis. Après la capitulation de Québec il retourne à St-François-du-Lac.

Dès ce moment-là Roubaud a commencé à flancher: il se rapproche des Anglais. L'affaire du Fort William-Henry y est pour quelque chose: Roubaud, lors de la capitulation de ce fort, a réussi à modérer l'ardeur sanguinaire de ses Sauvages et à arracher à la torture, à la mort, un certain nombre d'Anglais; il y a mis de l'argent, comme rançon⁽⁹⁾, moins sans doute qu'il n'affirme. Mais Amherst et Johnson ont signé les notes que Roubaud a jetées sur le papier à ce sujet. Même, Roubaud assure qu'en récompense Amherst lui a fait donner le titre de Missionnaire Royal, et que Johnson lui a fait octroyer un "salaire" de deux cents livres sterling⁽¹⁰⁾. Ce sont là, probablement, des exagérations, mais il est vraisemblable que ces deux militaires anglais jugèrent bon de témoigner leur reconnaissance au missionnaire des Abénaquis et, en même temps, de l'ama-douer et de profiter de ses indiscretions: une gratification était, sûrement, propre à ouvrir la bouche et le cœur de Roubaud.

Après la capitulation de Québec, en septembre 1759, Roubaud, de retour à St-François-du-Lac, fut probablement approché par les militaires anglais, intéressés à terminer leur conquête, et, pour ce, à séparer la cause des milices canadiennes, et celle des Sauvages, de la cause des Français. Que ce soit pour cette raison, ou pour ses mœurs, ou peut-être pour les deux, le supérieur des jésuites prescrivit à Roubaud, après la capitulation de Montréal, de revenir à Québec. Burton, alors gouverneur aux Trois-Rivières, apprit cette démarche du supérieur des jésuites — il y a lieu de croire que ce fut par Roubaud lui-même — et il s'opposa, soit par principe, croyant, comme il l'écrivit à Amherst, que l'autorité civile avait le pas sur la religieuse, et que cette démarche violait la capitulation de Montréal; soit par intérêt, selon Sulte, à savoir pour gagner aux Anglais l'amitié des Abénaquis⁽¹¹⁾.

En attendant, Roubaud est traité, par les nouveaux maîtres, avec attention; en juillet 1761 il obtint, comme s'il était seigneur, droit à huit fusils et un permis⁽¹²⁾.

En mai 1762 Burton est remplacé aux Trois-Rivières par Haldimand. Aussitôt Roubaud cherche à se faire bien voir du nouveau gouverneur. En juin il va le rencontrer, pour lui proposer d'aller à la recherche d'une mine,

(9) 1200 livres sterling, prétend-il. Cf. Rochemonteix. *Op. cit.*, Tome II, p. 146, en note.

(10) *Roubaud's Deplorable Case*; lettre publiée dans *Historical Magazine*, vol. VIII, Second Series, Nov. 1870, pp. 282-291.

(11) Sur cette question, voir B. Sulte, *Histoire de St-François du Lac*, pp. 104-105.

(12) Arch. canad.

avec ses Sauvages, qui lui en ont parlé ⁽¹³⁾. Haldimand consent; l'expédition se fait, sans succès, et Roubaud, en octobre, se présente à Haldimand, malade de la fièvre tierce ⁽¹⁴⁾.

Embarrassé, Haldimand écrit à Murray, le 24 octobre, que Roubaud serait mieux à Québec. Mais celui-ci n'attend pas la réponse; il se sauve, en canot, vers Québec, et, le 20 novembre, Murray écrit à Haldimand que Roubaud est arrivé, sans avoir le passeport réglementaire; le Supérieur des jésuites donne des explications et se charge de surveiller son sujet, ce que Murray accepte ⁽¹⁵⁾.

A partir de ce moment Roubaud devient très gênant pour les jésuites de Québec, soit par sa mauvaise conduite, qui scandalise tout le monde, soit par ses indiscretions, soit par son insubordination. A la suite d'une incartade — est-ce, selon Pâquin, ⁽¹⁶⁾ un sermon, fait à la cathédrale de Québec, ou il traite à la légère les troupes françaises victorieuses de Murray en 1760 ⁽¹⁷⁾, est-ce autre chose? Murray croit bon de le prendre sous sa surveillance et il le garde près de lui. Roubaud se vante qu'il y est resté toute une année. Murray en est-il excédé? Cherche-t-il à l'expédier ailleurs, aux Trois-Rivières? En tout cas, le 25 janvier, Amherst écrit à Haldimand que Roubaud est mieux à Québec que partout ailleurs.

C'est ici qu'il faut placer les relations de Murray avec Roubaud. Il semble qu'ils aient exercé l'un sur l'autre une influence grande. Murray s'étonne de l'intelligence de Roubaud; les types de ce genre sont rares autour de lui; les marchands anglais, il les déteste; les militaires, ils ne connaissent rien du pays; les Canadiens, ils sont peu loquaces; Roubaud connaît bien le pays et il parle beaucoup; il renseigne Murray sur les tribus sauvages, sur le clergé, les communautés d'hommes et de femmes, sur les dispositions du peuple. Roubaud fait remarquer que déjà un certain nombre de canadiens sont protestants; il insinue, méchamment et pour excuser ses propres errements, que le clergé ne tient pas au célibat, que quelques prêtres sont disposés à se marier, que le peuple passera doucement au protestantisme si on le laisse peu à peu sans prêtres, et donc si on ne remplace pas l'évêque décédé. Il a dérobé à ses confrères, les Jésuites, des cartes précieuses, qui révèlent toute la géographie du continent. Vraiment il y a beaucoup à apprendre de cet homme; bien utilisé il serait précieux.

⁽¹³⁾ B. Sulte, *op. cit.*, p. 105.

⁽¹⁴⁾ Lemoine, dans un mémoire sur Haldimand à la Société Royale du Canada (1888) donne d'autres détails sur les relations de Roubaud et Haldimand.

⁽¹⁵⁾ Arch. Can. B. L. 1884. Haldimand à Murray, 24 oct. 1762; Murray à Haldimand, 20 novembre 1762.

⁽¹⁶⁾ Pâquin, *Mémoires sur l'Eglise du Canada*, 1715-1837, Manuscrit de 1160 pages, aux Arch. Canad. Voir page 514.

⁽¹⁷⁾ Roubaud, dans un mémoire soumis à Dartmouth, le 17 août 1772, accuse les Jésuites d'avoir fait perdre aux Anglais la deuxième bataille de Québec (sept. 1760) cf. Arch. Can. Q. 8

Il répète la même accusation dans une lettre datée du 20 mai 1773, cf. Arch. Can. Dartmouth Papers, vol. 2, part I, m. 284, p. 156.

Murray n'a que trop de raisons de croire Roubaud sur certains points: deux Récollets, Houdin et Veyssières, n'ont-ils pas apostasié? Veyssières a contracté mariage publiquement et il est devenu le ministre protestant des Trois-Rivières⁽¹⁸⁾. Qui sait? Roubaud a peut-être raison?

De son côté Murray impressionne Roubaud; celui-ci ne connaît pas le monde; Murray a des manières de gentilhomme; autour de lui évoluent Cramahé, le secrétaire, Mabane, le médecin, et d'autres. En juillet 1762 Murray s'est porté acquéreur du fief Saint-Jean, à Québec; il lui donne le nom de Sans-bruit; c'est là qu'il va, avec ses amis, avec Roubaud, passer de bonnes heures de délassément; à Londres, Roubaud s'en souvient encore et il écrit à Mabane qu'il regrette la compagnie de Sans-bruit. Quelle était cette compagnie? Toute masculine? N'y avait-il pas un élément féminin? Autrement, comment expliquer que Murray reconnaît comme principal défaut à Roubaud une trop grande vénération pour le sexe?

Roubaud fréquente donc très régulièrement un milieu tout protestant. Il se souvient qu'il est lui-même issu d'une famille en grande majorité protestante? Ses nouveaux amis lui laissent entendre que la religion protestante n'est pas si mauvaise; Roubaud dira, plus tard, que Murray le fit revenir de ses préjugés.

Est-ce bien Murray? N'est-ce pas plutôt l'entourage de Murray? Et, d'abord, où en était Murray, sur le chapitre de la religion?

Mahon, dans son livre *Life of General the Hon. James Murray*⁽¹⁹⁾, exprime son opinion dans un passage que nous traduisons. "Le nouveau Gouverneur se montra large d'esprit et tolérant pour la religion du pays; c'est beaucoup à son éloge, à une époque où pareille tolérance était très rare. Les années qu'il passa en Irlande ont pu lui faire comprendre qu'il est vain de forcer les hommes à adopter une forme de culte contraire à leurs sentiments intérieurs. Peut-être, dans son enfance, eut-il connaissance des malheurs causés par l'entreprise d'amener les hommes à une paix durable au moyen d'une guerre interminable. Peut-être, aussi, sa tolérance s'explique-t-elle simplement par le fait qu'il avait vu beaucoup de pays et qu'il avait pris cette largeur de vues qu'acquièrent les hommes, lorsqu'ils sont mis en contact avec toutes les nuances d'opinion."

Large de vues, Murray l'était, mais il y a plus: Murray souffrait d'indifférence religieuse; il assistait rarement aux offices protestants; il ne s'occupe que peu d'assurer aux protestants de Québec un lieu de culte⁽²⁰⁾; il n'aimait pas le chapelain Brooke, qu'il trouvait imprudent⁽²¹⁾; lorsque les bureaux de Londres lui reprochèrent son manque de zèle religieux, Murray ne trouva à présenter que deux lettres⁽²²⁾, qu'il avait écrites, à

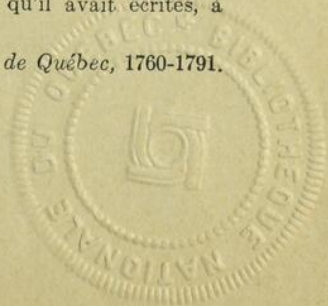
(18) Ivanhoe Caron, *La Colonisation de la Province de Québec, 1760-1791*, pp. 213-214.

(19) Londres, 1921, page 284.

(20) Voir pétition des marchands, 1764.

(21) *Murray à Brooke*, 8 janvier 1764.

(22) Sur 255, écrites entre 1759 et 1765.



propos de la religion; dans l'une de ces lettres il disait qu'on n'avait pu le gagner à persécuter les sujets catholiques romains de Sa Majesté; dans l'autre il notait qu'il chercherait à extirper les préjugés des Canadiens. Murray aurait pu parler d'une troisième lettre sur la religion, celle qu'il adressa à un pasteur protestant de Londres, pour demander d'envoyer des missionnaires de toute première qualité; mais le pauvre Murray était si peu renseigné sur ces questions qu'il se trompa d'adresse, comme le lui fait remarquer Cramahé dans une lettre écrite de Londres (23).

Sur la religion, Murray est large, très large; il est même indifférent. On le voit donc mal dans le rôle de prosélyte, essayant de convertir Roubaud au protestantisme. D'ailleurs Roubaud, déjà, n'était plus catholique que de nom; intérieurement il avait coupé les ponts; il ne restait plus qu'à poser l'acte extérieur d'apostasie. Un jour il déclare à Murray que c'en est fait, qu'il se fait protestant, qu'il se mariera publiquement. Mais, toujours impulsif, imprudent, Roubaud s'est trompé d'adresse; Murray refuse, il était trop politique pour permettre un esclandre dont le public l'aurait accusé; surtout il savait bien que la résolution de Roubaud reposait, non pas sur des principes raisonnés, mais sur des motifs inavouables: dérèglement de conduite, indiscipline, intérêt matériel, flatterie des maîtres du jour.

Le refus de Murray fut un rude coup pour Roubaud; pour la première fois, peut-être, il sentit qu'il était de trop à Québec, en Nouvelle-France. Murray avait reçu une lettre de Lord Halifax demandant qu'on lui envoyât un homme bien au courant des affaires du pays, pour renseigner les bureaux de Londres; Roubaud avait dû noter cette demande. Les jésuites et sans doute aussi le vicaire général, M. Briand, souhaitaient le départ de Roubaud. Il n'en fallait pas plus pour faire naître dans l'esprit du fourbe un plan d'évasion: aux jésuites il demanderait de l'envoyer en Europe, dans une maison de leur ordre, pour y faire pénitence; à Murray il offrirait ses services pour les bureaux de Lord Halifax, au moins de façon transitoire, en attendant qu'on lui assigne une maison de l'ordre pour s'y retirer.

Or, à ce moment, Murray voyait se dresser contre lui, à Québec, une opposition, celle des marchands, surtout ces marchands des colonies du Sud, qu'il exérait; de bonne heure en 1764, ils avaient adressé au Roi d'Angleterre une pétition, qui était un chef-d'œuvre de malhonnêteté; et ces misérables avaient trouvé de l'aide à Londres, chez leurs correspondants commerciaux (24). Une véritable cabale travaillait contre Murray, et celui-ci se trouva dans la nécessité de se défendre; il lui faudrait, lui aussi, avoir à Londres quelqu'un qui parlât pour lui. Pourquoi ne profiterait-il pas des capacités de Roubaud? Ne serait-ce pas un moyen élégant d'en débarrasser la Colonie? Mais il fallait trouver un beau prétexte à cette démarche; il

(23) 12 janvier 1765, *Murray Papers*, vol. III, pp. 255-262.

(24) C'est le 26 janvier 1764 que Murray, écrivant à Georges Ross, mentionne, pour la première fois, les critiques qu'on fait de lui à Londres.

fallait cacher son jeu. Envoyer Roubaud à Londres seulement parce que Halifax désirait un homme renseigné, cela ne suffisait pas; l'envoyer en disant que le clergé du Canada voulait s'en débarrasser, c'était malhabile; il restait la question du papier-monnaie, c'était déjà une raison suffisante, mais ce n'était pas une *grande* raison; puisque les marchands, ennemis de Murray, l'avaient accusé de froideur en religion, puisque, en réalité, il s'était occupé de religion uniquement pour protéger les droits des Canadiens, l'accusation pouvait porter à Londres. Il fallait se laver de cette grave accusation, et, pour y réussir, rien ne vaudrait comme de témoigner d'un grand zèle pour la "réforme", des Canadiens. Et voilà Murray résolu à se faire une figure de prosélyte, à chercher des missionnaires "protestants", le tout en contradiction formelle avec son attitude antérieure, mais en fort bonne politique de contre-attaque.

Sur les entrefaites, il y eut conférence entre Murray et le supérieur des jésuites, pour régler le cas de Roubaud.

Il fut convenu que celui-ci s'en irait en Europe, pour s'y mettre à la disposition du général des jésuites, lequel lui assignerait une résidence; que les jésuites de Québec paieraient à Roubaud les frais de traversée de l'océan, des habits convenables pour le voyage, et une allocation pendant cinq mois, cette marge étant jugée nécessaire pour attendre la décision du général des jésuites.

Cela se passait au printemps de 1764. Aussitôt l'accord conclu, Murray prépare des papiers pour Roubaud. Il écrit à Lord Halifax une lettre datée du 26 juin 1764, où il dit:

"Le Père Roubaud, un jésuite du Collège de Québec, aura l'honneur de mettre ce pli entre vos mains. Ce monsieur est digne de votre attention; il a des talents extraordinaires, un grand savoir; il est aussi éloquent que Cicéron. Il possède une parfaite connaissance des opinions, des sentiments, des pouvoirs du clergé papiste de cette Province; il constate parfaitement les erreurs de la doctrine de ce clergé. Il se proposait d'abjurer publiquement, ici, la religion catholique romaine, mais cette démarche nuirait plutôt qu'elle n'aiderait les projets que j'ai pour la réforme des habitants de cette Colonie. Aussi je l'envoie à Londres, où il peut être utile, où il peut coopérer avec moi, sous la conduite immédiate des ministres de Sa Majesté, dans la grande tâche que j'entreprends de convertir une grande partie des Canadiens".

Murray fait bien de dire "la tâche qu'il *entreprend*", et non pas "la tâche qu'il *a entreprise*", son zèle, en effet, retarde de cinq ans; entre 1759 et 1764 il n'a jamais manifesté le dessein de protestantiser les Canadiens, il n'a jamais posé un acte précis en ce sens; il a même fait tout le contraire, mais l'accusation des marchands a tout le virus d'une calomnie et ce virus peut empoisonner les officiels de Londres.

Le naturel reprend le dessus dans la suite de la lettre, car Murray y assure qu'il faudra procéder avec douceur, par des mesures de persuasion,

à l'égard des Canadiens; quant aux marchands anglais, "fanatiques invétérés", il leur faudra une correction.

Murray revient ensuite à Roubaud; il demande à Halifax de le prendre sous sa protection, vu qu'il connaît peu le monde; il avertit le ministre de la faiblesse de Roubaud, "une trop grande vénération pour le sexe".

Le même jour Murray écrit à Hillsborough, lui envoyant copie de la lettre qu'il adresse à Halifax, et il ajoute: "J'ose présenter cet homme (Roubaud, porteur de la lettre) à votre Seigneurie, comme celui qui peut vous donner les meilleurs renseignements non seulement sur la Colonie, mais sur les nations sauvages du Nord de ce continent, de l'Ohio à la Baie d'Hudson".

Enfin, le même jour, Murray écrit une troisième lettre, en faveur de Roubaud, et elle est pour Georges Ross; Murray demande à Ross de payer à Roubaud dix livres sterling par mois jusqu'à nouvel ordre. Cette lettre ne contient aucune recommandation en faveur de Roubaud.

Roubaud s'embarque, probablement en juillet 1764. La traversée lui permit de mûrir ses projets, qui n'avaient rien de bon, sauf pour lui-même. Les rencontres et conversations pendant une longue traversée ont probablement exercé une influence sur le passager Roubaud. Enfin il était libre; sa vie était assurée pour cinq mois. Il lui restait à se faire agréer par les officiels de Londres. Murray l'avait chargé d'aller faire une visite à sa sœur Madame Ferguson; le docteur Mabane lui avait confié des paquets pour des parents à Edimbourg. Là-bas il devait d'abord faire bonne impression sur Lord Halifax; qui sait? si les affaires allaient bien... après tout, pourquoi rester religieux, jésuite? pourquoi ne pas se faire protestant? Dans un milieu comme celui de Londres, être catholique ne servirait de rien. On verrait.

Roubaud avait compté sans les fameux marchands anglais du Canada. Le départ de Roubaud pour Londres, camouflé en voyage de conversion et de pénitence, ils n'y croyaient pas; Murray l'avait probablement chargé de commission; aussi prirent-ils soin de travailler, sans retard, à discréditer le sieur Roubaud.

Débarquant en Angleterre, notre voyageur va à Edimbourg, pour les commissions de Mabane, mais tous les destinataires sont à la campagne. Il se rend à Inverleith chez les Ferguson, où il ne réussit pas à faire bonne impression; il s'y est vanté de la faveur de Murray, de la confiance que le Gouverneur a mise en lui. Mais, Madame Ferguson, sœur de Murray, a les oreilles bien ouvertes et elle a son intuition de femme. Le 6 novembre 1764 elle se décide à écrire à son frère ses inquiétudes. "Roubaud, écrit-elle, dit qu'il dormait dans la même chambre que vous. Mais j'entends dire que plusieurs personnes, arrivées de Québec assurent qu'il ne mérite pas la confiance que vous mettez en lui".

La mauvaise réputation de Roubaud le suit donc à Londres et finira par le couler. A partir de cette date on ne trouve plus trace de corres-

pondance entre Murray et Roubaud. Il semble bien que Murray fut content d'en être délivré.

A Londres, Roubaud se présente chez Lord Halifax. Celui-ci, se fiant à la lettre de Murray, qu'il confirme par une conversation où Roubaud ne manqua pas de se faire valoir, assigne un travail au nouveau venu: préparer un mémoire sur l'affaire du papier-monnaie⁽²⁵⁾. Roubaud se met à l'œuvre et bientôt présente un in-folio⁽²⁶⁾, si bien argumenté que le gain est d'un million et demi en faveur de l'Angleterre, du moins c'est Roubaud qui le dira en plusieurs mémoires ultérieurs.

Roubaud se fait d'abord des amis. Mais le péril le guette. Mis à même, à deux reprises, de se rendre sur le continent chez des jésuites, il s'éclipse les deux fois au dernier moment. C'est qu'il est ébloui: l'accueil qui lui a été fait, l'argent qu'il a eu des jésuites pendant les cinq premiers mois, c'est-à-dire d'août à décembre, voire pendant sept autres mois, sur les instances de Murray, les gratifications que lui apporte son travail, tout cela transforme l'existence de Roubaud; il est riche, sa vie est assurée. Et la tentation le guette. Dans sa lettre à Mabane, écrite peu après son arrivée à Londres, il note le libertinage des femmes, leurs sollicitations effrontées dans les rues; il ose même parler de ses bonnes fortunes. Et un beau jour il jette le froc aux orties; il recueille une donzelle, il l'épouse; le mal est consommé; il est pris dans les liens de la loi. Mais la vie à deux coûte cher; les revenus n'augmentent pas; et même ils diminuent, car Roubaud commence à perdre de son crédit; il joue trop dans les coulisses; pour de l'argent il est prêt à n'importe quel crime, écrit Garden⁽²⁷⁾; il multiplie les intrigues et les indiscretions: les cordons de la bourse se resserrent; la vie dure va commencer.



Il nous faut maintenant retourner à Québec et aborder la question d'un évêque, successeur de M. de Pontbriand. Inutile de rappeler en détail les démarches et les insuccès de La Corne, et de Montgolfier.

Murray, sur la question de religion, désire s'en tenir aux termes des capitulations et du traité de Paris; il comprend la nécessité d'un évêque pour assurer la perpétuité du sacerdoce, lui-même essentiel à l'exercice du culte catholique. Sur ce point Roubaud ne lui en a pas imposé. Si Murray s'oppose à La Corne et à Montgolfier, c'est qu'il redoute en eux des amis fidèles de la France, qui entretiendront dans le peuple l'amour de la France. Mais lorsque le chapitre de Québec choisit Briand, Murray prend feu, c'est-à-dire que le candidat lui plaît entièrement; il le croit canadien de naissance; il sait qu'il l'est sûrement de cœur. Il n'hésite pas à le recommander aux officiels de Londres.

⁽²⁵⁾ Arch. Can. 1885, p. CXX. Résumé d'une pétition de Roubaud.

⁽²⁶⁾ Cf. *Historical Magazine*, Second Series, vol. VIII, Nov. 1870, Mr. *Roubaud's Deplorable Case*.

⁽²⁷⁾ Voir ci-dessus, page 3.

La Corne et Montgolfier ne gardent pas rancune de leur exclusion; ce qu'ils veulent avant tout, avec désintéressement, c'est la perpétuation du sacerdoce et de la religion. Les premières démarches à Londres n'avaient pas réussi. Sur la perplexité de la Cour de Londres on lira avec fruit l'étude qu'en a faite M. James F. Kenney, dans la *Catholic Historical Review* ⁽²⁸⁾.

Cet écrivain constate chez les Anglais, d'une part, un sincère désir d'assimiler, donc d'angliciser et de protestantiser les Canadiens; une profonde horreur de ce qu'ils appellent les erreurs et les superstitions des catholiques; une suspicion à l'égard de la Cour Papale, estimée ennemie de toute nation protestante; enfin le culte de la suprématie royale et une extrême crainte de tout manquement formel à ce culte; d'autre part, un désir, sincère et politique, d'observer strictement les obligations du Traité et de montrer au peuple canadien une amicale indulgence.

A ces considérations il faut ajouter que tous les fonctionnaires anglais prêtaient des serments anti-catholiques qui liaient leur conscience. Disons, encore, que la hiérarchie catholique n'avait jusque là été tolérée en aucune contrée soumise à l'Angleterre; que la hiérarchie anglicane elle-même n'était pas encore établie dans les Colonies du Sud ⁽²⁹⁾; de ce fait il paraissait encore plus étrange d'établir la hiérarchie catholique dans un pays nouvellement conquis; accorder l'évêque une première fois, c'était régler en principe, toute la question de religion ⁽³⁰⁾.

Murray savait tout cela; il savait, surtout, que la question de l'évêque était *délicate*.

Murray, après la capitulation de Québec, ouvrit un registre pour conserver les documents les plus importants et pour tenir les comptes publics ⁽³¹⁾. A la page 98 de la première partie (Commissions, Instructions, etc.) on trouve un document intitulé: *A Plan for settling the Church and Clergy in Canada to the satisfaction of the People and the Interest of Government*.

Ce document reproduit bien les sentiments de Murray. En voici la traduction:

"Malheureusement l'évêque du Canada mourut avant que la conquête de ce pays fût terminée. La capitulation promettait la conservation entière de leur religion et le Traité de Paix, définitif, la leur a assurée. Cela ne peut se faire sans un évêque ou quelqu'un d'autorisé à consacrer et ordonner les prêtres; comme le nom d'évêque est délicat pour la constitution Britannique, comme il n'y a pas la moindre occasion de l'appeler évêque, il peut porter le nom de surintendant de leur religion.

⁽²⁸⁾ Vol. XVIII, 1932, pp. 446-447. *Relations between Church and State in Canada*.

⁽²⁹⁾ Cf. Channing, *Histoire des Etats-Unis*, p. 22.

⁽³⁰⁾ Cf. Kenney. *Op. cit.* p. 451.

⁽³¹⁾ Ce registre se trouve aux Archives du Séminaire de Québec, dans le fonds Verreau. Le titre de la première partie est *Commissions, Instructions, etc.*, celui de la seconde partie se lit: "*Contains Affairs Relating to the Government of Quebec and Letters to and from the Lords of the Treasury. E. No. 1.*"

“Le Vicaire général actuel, qui est maintenant à la tête de leur Clerge est M. Briand; il suffit qu'on lui dise de se faire consacrer, que le Gouverneur soit informé que ce M. Briand est Surintendant du clergé; qu'on fasse comprendre au Gouverneur que le gouvernement métropolitain sait qu'il est autorisé à ordonner les prêtres, qu'il aura une autorité restreinte, qu'il ne lui sera pas permis de transférer les prêtres d'une paroisse à une autre ou de remplir les vacances selon sa volonté et son bon plaisir.

“Avant de procéder à l'une ou l'autre de ces démarches il devra informer le gouverneur et le conseil qu'une paroisse est vacante ou qu'il y a un curé à transférer et attendre qu'il y ait accord sur sa recommandation.”

Ce plan a été rédigé après la rédaction de la pétition que les Canadiens voulaient présenter au Roi pour obtenir un évêque.

La Cour de Londres avait d'abord fait des difficultés sur la permission d'un évêque pour Québec: qu'on se rappelle la perplexité de Londres, telle que l'expose M. James F. Kenney. Puis la Cour s'était radoucie et MM. LaCorne et Montgolfier avaient rapporté de meilleures espérances.

Murray n'ose pas prendre à son compte la pétition des Canadiens, mais il recommande le porteur, M. Charest, et quand le chapitre eut fait choix de M. Briand, il écrivit pour celui-ci une forte recommandation.

Lorsque M. Briand quitta Québec, en 1765, pour aller à Londres, il était rempli de confiance dans le succès de sa mission. On sait qu'il éprouva des désappointements: il s'agit de savoir à quoi ils sont dus.

La question avait un côté *politique*, et la politique anglaise, souvent faite de compromis, aime à temporiser. On dit que Rome est lente à prendre décision; on peut en dire autant de la Londres du XVIII^e siècle. On est porté à croire que seul M. Briand eut à souffrir de ces lenteurs; c'est une erreur: tous les coloniaux en souffraient; les colons de Nouvelle-France le savaient bien, eux qui devaient soumettre toute décision à la Cour de France, et souvent avec quels retards!

Cramahé, envoyé par Murray à Londres, se plaint exactement des mêmes lenteurs. Le dix août 1765 il écrit à Murray de prendre patience et d'attendre: “Les opinions sur le nouveau ministère sont diverses; les amis des nombreux partis propagent tant de mensonges politiques, qu'il est difficile de trouver la vérité. Tant que ces conditions durent vous ne sauriez mieux faire, au moins selon mon humble avis, que d'attendre que le Gouvernement ait pris parti sur les nombreuses et importantes questions de Religion, de Loi, de Revenu”.⁽³²⁾

En février de la même année Cramahé disait déjà: “Ici la façon de vivre et de solliciter est tout à fait désagréable”. Dès janvier 1765, dans la première lettre qu'il écrivait à Murray après son arrivée à Londres,

⁽³²⁾ *Murray Papers*, vol. III, p. 179. Aux Arch. Can. England Miscellaneous.

Cramahé avait pu voir qu'il faudrait y mettre le temps: Halifax est trop pressé pour le recevoir, il faudra revenir plus tard; le secrétaire de la guerre est difficile à voir; un autre ne veut s'occuper que des affaires militaires; un autre refuse de le recevoir, par prudence; un autre veut garder son repos et ne pas se mêler d'affaires épineuses... c'était un mauvais début!

Murray lui-même est étonné de ces lenteurs; il écrit à Henry Seymour Conway: "Il y a plus de douze mois que j'ai envoyé à Londres mon secrétaire M. Cramahé pour exposer plusieurs questions à Lord Halifax et au Board of Trade."⁽³³⁾

Plus tard, Masères se plaindra des atermoiements de Pitt durant six mois.

M. Briand devait se heurter aux mêmes lenteurs, qui ne comportaient pas de mauvaise volonté. Chose curieuse, Cramahé observe, dans une lettre qu'il écrit à Murray en date du 9 février 1765,⁽³⁴⁾ que M. Briand aurait réussi plus vite et plus facilement, s'il était venu à Londres l'année précédente en 1764, cela, sans doute, à cause du changement de ministère et de la confusion qui régnait dans la politique anglaise.

En tous cas il ne convient pas de présenter M. Briand comme une victime ou comme un martyr de la politique de Londres; il eut, comme les autres et dans la même mesure que les autres, à souffrir d'une situation de fait désagréable mais inévitable.

Cependant, là ne fut pas le principal obstacle sur la route de M. Briand, et ici il nous faut revenir à Roubaud, car c'est ce triste personnage qui porte, aux yeux de l'histoire, la responsabilité des difficultés que rencontre M. Briand. Celui-ci le déclare sans ambages dans la lettre qu'il écrit à M. Marchand, en date du 11 janvier 1765:

"Je ne sçais encore quand je partirai de Londres, ni dans quel pais j'irai, supposé qu'on accorde un évêque; on ne me permettra pas je pense d'aller à Paris.

"J'ai trouvé la Cour dans des dispositions bien différentes de celles que MM. LaCorne, de Montgolfier et Charest, nous marquoient. C'est sans doute l'effet d'un mémoire présenté à la Cour par un homme que vous connaissez; vous ne scauriés vous faire une idée de l'impudence et du libertinage effréné de ce malheureux. Charest vous pourra mettre au fait. Heureusement Mr Cramahé détruira les faussetés qu'il a avancées, qu'il y avait déjà grand nombre de protestants Canadiens, que quatre à six curés voulaient se marier, que le roi de France aurait nommé aux cures si le pais était revenu à la France, qu'il n'y avait pas d'autre moyen d'attacher les Canadiens au gouvernement qu'en les rendant protestants, non pas par violence, mais doucement, en les laissant manquer de prêtres. Voilà ce que j'ay pu découvrir; et quand je luy ai reproché sa mauvaise foi et son crime, quelle réponse croyés vous qu'il m'a faite? "Il ne fallait

⁽³³⁾ *Murray Papers*, vol. II, Letter Book, p. 279, Arch. Can.

⁽³⁴⁾ *Murray Papers*, vol. III, p. 264, aux Arch. Can.

pas me laisser venir à Londres, on devait me retenir en Canada." Le pauvre garçon ne se porte pas bien, il a été vite attrapé." (35)

M. Briand revient de nouveau sur cette accusation dans une autre lettre, qu'il adressait plus tard, en 1772, au gouverneur de Québec:

Il était alors à Montréal. M. de Lotbinière alors à Londres avait écrit à M. Panet une lettre que M. Briand résume ainsi:

"On dit dans cette lettre qu'on permettra le mariage aux prêtres et aux religieuses; qu'il y aura ici un évêque protestant, que l'(évêque) catholique sera un être inutile revêtu de violet qui n'aura d'autre pouvoir que de faire des prêtres et que s'il veut maintenir l'ordre, la régularité, la discipline ecclésiastique, la prison sera son palais et qu'il sera même exposé à quelque chose de pire."

Mgr Briand cherche aussitôt qui est responsable de ces menaces. Il ne songe pas aux Anglais, ni ceux de Londres ni ceux du Canada; au contraire, il rejette la responsabilité sur Roubaud. Voici ce qu'il écrit:

"J'ai tâché de consoler ceux qui me sont venus trouver et je leur ai dit que c'était là le mémoire présenté par Mr Roubaud que j'avais eu à combattre à Londres... qu'il ne passerait pas à présent plus qu'il n'avait passé alors."

Ferland adopte le point de vue de M. Briand dans son *Histoire du Canada*. (36)

"M. Briand trouva à Londres un religieux apostat, qui, du Canada, où il demeurait, s'était rendu en Angleterre, et, par l'apostasie, avait réussi à s'y faire quelques amis. Cet homme avait présenté à la Cour un mémoire (où il disait...etc.).

"M. Briand se trouva arrêté par les difficultés que lui suscita ce traître". Il ajoute, mais seulement ensuite, "par la position embarrassante dans laquelle les lois pénales dirigées contre les catholiques plaçaient les membres du ministère britannique."

L'abbé Auguste Gosselin adopte le jugement de M. Briand, tout comme Ferland (37). Il en est de même pour Mgr Têtu, (38) pour l'abbé Ivanhoe Caron (39).

Mais ce qui est plus important c'est la corroboration, faite par Cramahé, de l'accusation de Briand contre Roubaud.

(35) Archives de l'Archevêché de Québec.

(36) Tome II, p. 608.

(37) *L'Eglise du Canada. Après la conquête. Première partie 1760-75*, pp. 136-139.

(38) *Les Evêques de Québec*, pp. 268-275.

(39) *La Colonisation de la Province de Québec, 1760-1791*, p. 204.

Il est important de noter que le même point de vue est adopté par Shea, dans *Historical Magazine*, vol. VIII, Second Series, Nov. 1870, pp. 282-291.

Dans la lettre qu'il envoie à Murray le 9 février 1765, Cramahé écrit :

"Ce pauvre Briand est ici, se tourmentant de sa situation... Roubaud, à ce qu'il paraît, est intervenu par un fort mémoire contre l'autorisation d'un évêque, et on veut bien l'écouter sur ce point".

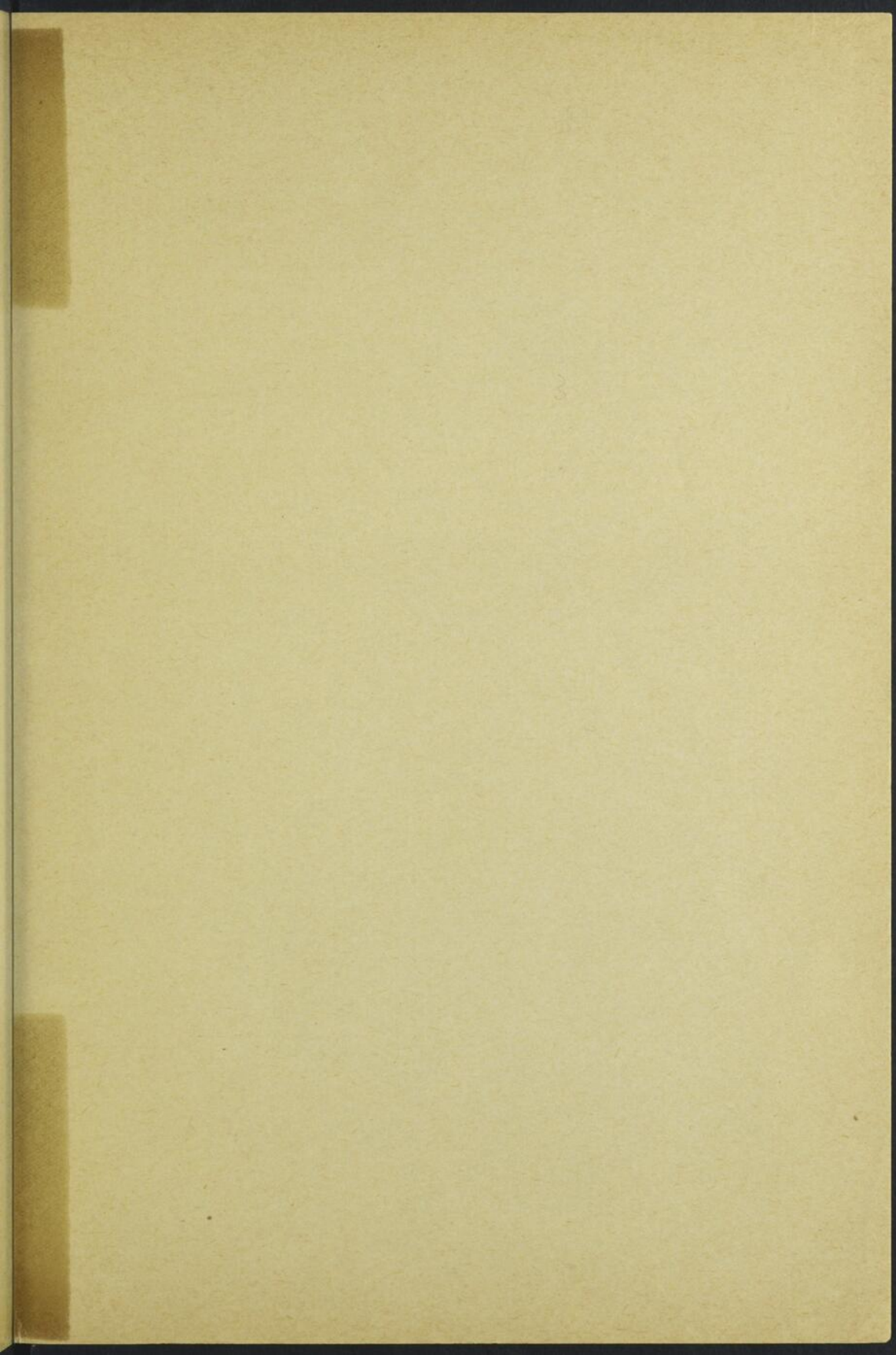
Un mois plus tôt, le 12 janvier, il écrivait déjà à Murray, dans le post-scriptum d'une longue lettre où il expose ses propres difficultés :

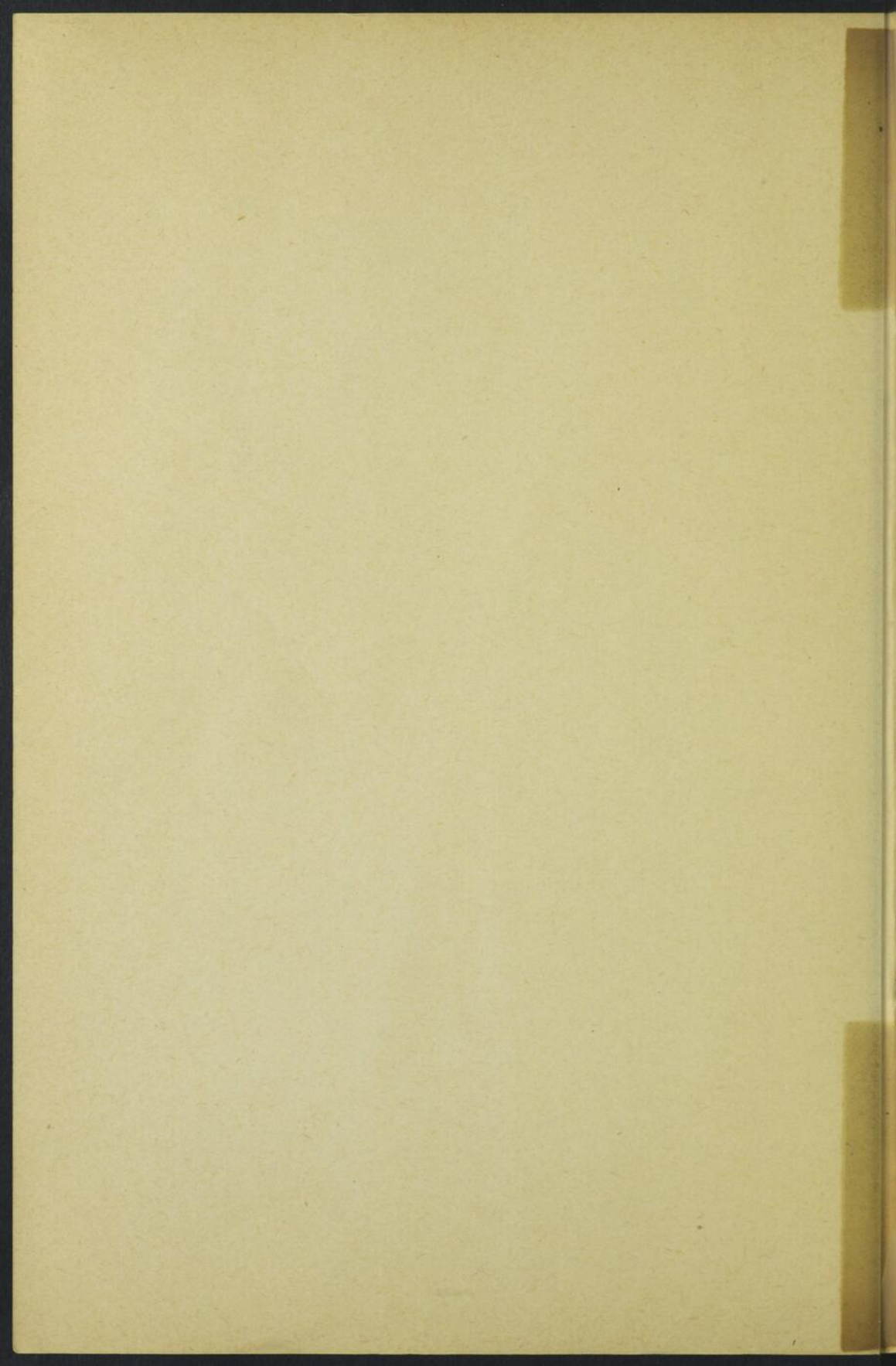
"Ce pauvre Briand est encore ici, en suspens, Roubaud a mis obstacle à l'affaire, par un mémoire qu'il a présenté, et qui, semble-t-il, a beaucoup de poids auprès de quelques personnes".

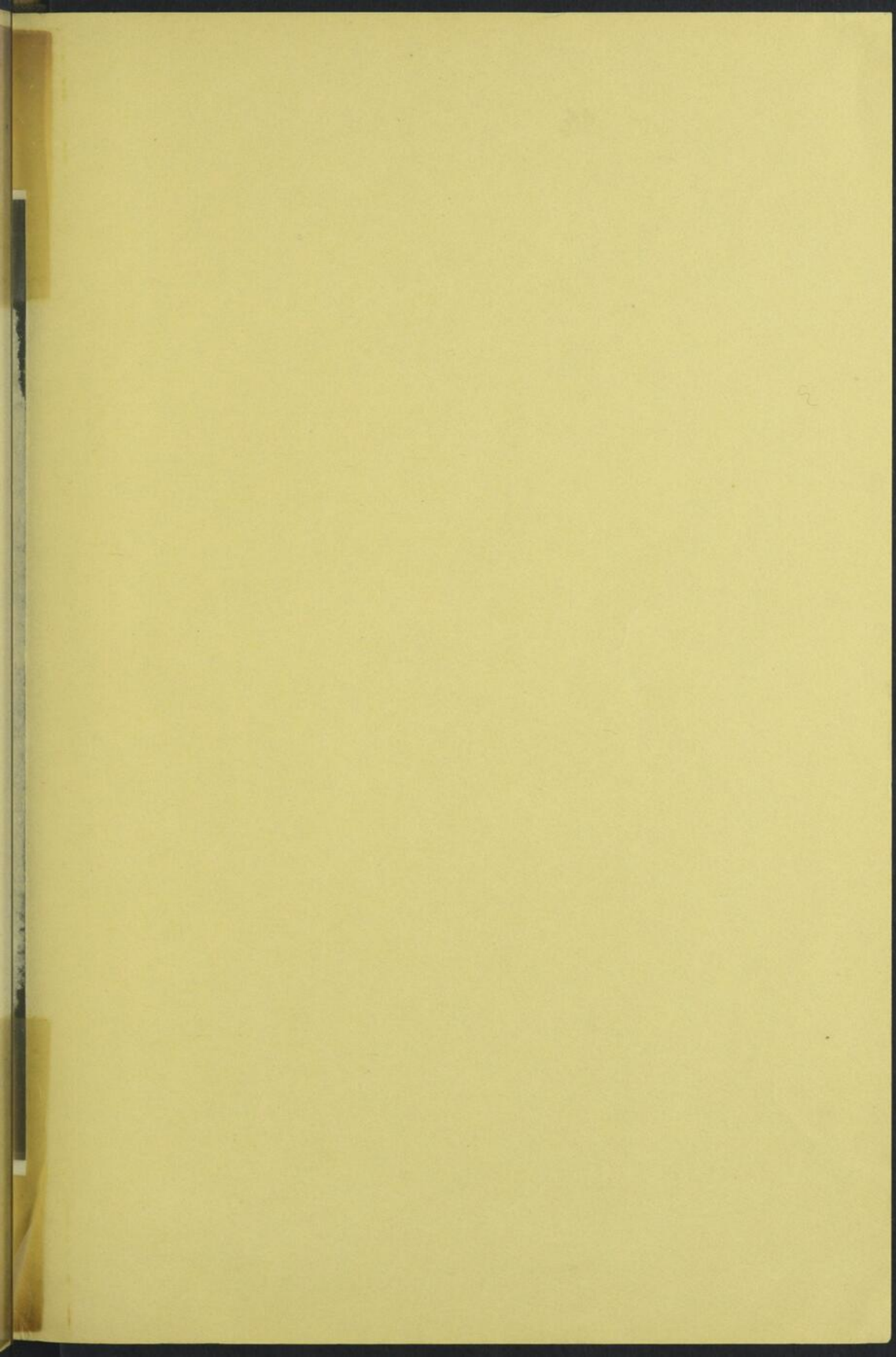
En somme il n'y a pas d'opposition systématique de la part des Anglais, tandis qu'il y en eut une de la part de Roubaud. Sa responsabilité nous paraît donc bien établie comme principal obstacle à la nomination de M. Briand comme évêque de Québec.



BIBLIOTHÈQUE
MUSEUM OF THE
UNIVERSITY OF TORONTO








IMPRIMERIE LECLERC ENRG.

HULL, P. Q.

 87

Bno-Dart
of Canada, Ltd.
6 Edmondson St.,
Brantford, Ontario
made in Canada

BNQ



000 540 713

145094